



Cumuler pension invalidité 2 et pole emploi

Par **Beldid**, le **27/08/2015** à **13:22**

Bonjour

En activité depuis 40 ans , j ai 58 ans , mais depuis juillet 2014 je suis en arrêt de travail et je viens de passer en juillet 2015 en invalidité catégorie 2 , si mon employeur me licencie pour inaptitude est que je pourrai cumuler mon invalidité et mes allocations chômage ?

Ou faut il que je retravail pour bénéficier de ce cumul ?

Merci de votre réponse

Par **P.M.**, le **27/08/2015** à **13:48**

Bonjour,

Normalement, puisque vous étiez en arrêt-maladie avant l'inaptitude puis le licenciement, cela vous ouvre des droits à indemnisation par Pôle Emploi...